

Sociologies

La restitution des savoirs

Dossiers

La restitution des savoirs

Des savoirs en conflits : témoins et historiens

NADINE FINK

Résumés

Français English Español

Le présent article aborde la question de la restitution des réalités passées en s'intéressant à la confrontation entre l'historien et le témoin dans le cadre d'une étude de cas à propos de la mémoire et de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse. Nous verrons que les faits établis par les historiens à partir des traces du passé et les témoignages de ceux qui ont vécu la période et les événements en question ne sont pas de même nature et ne se rencontrent pas nécessairement. Ils peuvent bien sûr se compléter et leur mise en perspective enrichir la perception et la compréhension de temps révolus. Mais ils peuvent aussi se contredire, s'opposer, se nier, rendant ainsi très délicate la rencontre entre deux types de savoirs.

Knowledge in conflict: witnesses and historians

This article is based on a case study about memory and history of Second World War in Switzerland. It addresses the issue of giving back past realities by focusing on the confrontation between historians and witnesses. It shows that facts established by historians and testimonies of those who lived this period of history are not of same nature and do not necessarily agree. They can of course complete each other and enrich the perception and the understanding of the past. But they can also contradict, oppose, deny themselves. Also, the encounter between two types of knowledge can be very delicate.

Conocimientos conflictuales: testigos e historiadores

En este artículo se plantea la cuestión de la restitución de hechos pasados y se focaliza en la confrontación, realizada en Suiza, entre el historiador y el testigo de un hecho en el marco del análisis de la memoria y de la historia de la Segunda Guerra Mundial. Veremos que los hechos establecidos por los historiadores a partir de los elementos del pasado y los testimonios de los que han vivido sus periodos y esos acontecimientos no son de la misma índole y no concuerdan forzosamente. Pueden completarse y cuando se ponen en perspectiva enriquecen la percepción y la comprensión de tiempos pasados.

Pero también pueden oponerse y contradecirse complicando el encuentro entre estos dos tipos de conocimientos.

Entrées d'index

Mots-clés : restitution, histoire, mémoire, témoin, transmission du passé, réception

Texte intégral

« L'histoire est plus que la préhistoire de notre propre présent, toute période du passé a existé aussi pour elle-même, son avenir était ouvert et nous autres historiens devons le lui restituer » (Nipperdey, 1992, p. 333).

- 1 La phrase mise en exergue de cet article exprime la prise en compte d'au moins trois niveaux de temporalité dans le processus de restitution du passé : le passé du présent (l'historicité), le présent du passé (l'incertitude et l'imprévisibilité) et le passé du passé (le non advenu) (Buton & Mariot, 2006). En cela, elle pose toute la question de la difficulté, pour l'historien, de saisir et de restituer le fait que, dans le passé, d'autres issues étaient possibles et que les événements dont nous avons connaissance aujourd'hui ne traduisent pas l'ensemble des réalités sociales passées. En effet, les événements sont toujours des enjeux de luttes dont les protagonistes ignorent l'issue ; ils ne connaissent pas la fin de l'histoire. Lorsque l'historien écrit – fabrique – l'histoire à partir des traces préservées du passé, il tend à gommer ces enjeux de luttes. Sans oublier que ces traces émanent majoritairement des élites dirigeantes et sont déjà le résultat d'un choix, d'un tri, d'une sélection à l'époque même de leur production, puis de leur mise en archives. C'est ce que traduisent les propos d'un autre historien lorsqu'il écrit que le « sens que nous donnons aux mots, loin d'être neutre, véhicule bien souvent la vision des vainqueurs, le regard de ceux qui ont réussi à imposer leur conception des choses » (Noiriel, 2001, p. 61).
- 2 Le présent article aborde cette question de la restitution des réalités passées en s'intéressant à la confrontation entre l'historien et le témoin dans le cadre d'une étude de cas à propos de la mémoire et de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse ¹. Nous verrons que les faits établis par les historiens à partir des traces du passé et les témoignages de ceux qui ont vécu la période et les événements en question ne sont pas de même nature et ne se rencontrent pas nécessairement. Ils peuvent bien sûr se compléter et leur mise en perspective enrichir la perception et la compréhension de temps révolus. Mais ils peuvent aussi se contredire, s'opposer, se nier, rendant ainsi très délicate la rencontre entre deux types de savoirs.

Le cas de la mémoire et de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse

- 3 Les citoyens suisses ont subi au milieu des années 1990 une série de « révélations » sur leur passé qui les ont pour beaucoup choqués, en particulier des hommes à qui la mobilisation générale avait été imposée durant plusieurs années de guerre ². Du côté des historiens des générations d'après-guerre, beaucoup ont mal compris le refus de nouvelles interprétations que permettait la lecture de documents tenus durant cinquante ans dans le secret des archives. Un fossé a semblé séparer le langage des documents de leur interprétation et des explications fournies par la génération de la guerre. Sur quoi ces « révélations » portaient-elles ? L'objectif ici n'est pas d'apporter les éléments historiques permettant de répondre de manière fournie à cette question. Je me limiterai à montrer quelques traits saillants de la controverse.
- 4 Durant les cinq décennies qui ont suivi la fin de la guerre, l'image qui a prévalu en Suisse – notamment dans les manuels scolaires – a été celle d'une nation héroïque, terre d'asile pour les victimes de la guerre, ayant su préserver sa neutralité et son indépendance face aux fascismes et au nazisme par la force de son armée et la vaillance de toute sa population. Une éventuelle sympathie envers les régimes autoritaires et l'intérêt économique du pays n'étaient pas évoqués, si ce n'est sous le vocable de « quelques concessions ». S'est alors imposée l'image d'un pays qui n'aurait rien à se reprocher et une vision unifiée d'un passé dont on peut être fier. La commémoration en Suisse du cinquantième anniversaire de la mobilisation est révélatrice de ce rapport positif et héroïque entretenu avec la période de la guerre. La Suisse a été le seul pays à commémorer, en septembre 1989, le début du conflit mondial ³.

Nouvelle appréhension du passé

- 5 À la fin des années 1990, donc plus de cinquante ans après la fin de la guerre, le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale est remis en question et donne lieu à de vives controverses dans l'espace public. Ces controverses ont pour origines des pressions internationales, principalement celles exercées par le Congrès juif mondial et par les États-Unis (Dumoulin, 2003). L'attitude de la Suisse est notamment attaquée sur la question des fonds en déshérence, c'est-à-dire des avoirs ayant appartenu à des victimes juives du national-socialisme et n'ayant jamais été restitués par les banques suisses. La Suisse est aussi vivement critiquée pour ses relations économiques entretenues avec les puissances de l'Axe et pour la politique d'asile – politique de refoulement pourrait-on dire – à l'égard des victimes juives du nazisme se présentant aux frontières helvétiques. Elle est accusée d'avoir ainsi contribué aux objectifs hégémoniques et criminels de l'Allemagne nazie. L'image de la Suisse à l'étranger est considérablement ternie ; le pays se trouve en difficultés sur le plan de ses relations internationales, menacée de boycott. La crise est également identitaire du fait de l'effondrement de mythes nationaux.
- 6 Pour faire face aux pressions internationales, les autorités suisses décident d'engager une réévaluation critique du passé. Elles font appel à des historiens en constituant, en décembre 1996, une « Commission indépendante d'Experts » (CIE), plus connue sous le nom de « Commission Bergier » en référence à l'historien Jean-François Bergier qui la préside. La Commission Bergier reçoit pour mandat de mener des investigations sur un ensemble de questions controversées ⁴. La question qui est implicitement posée est de

définir dans quelle mesure la collaboration économique de la Suisse avec l'Allemagne nazie – notamment l'exportation de matériel de guerre, le blanchiment de l'or volé et autres transactions financières – a contribué à prolonger la guerre et a participé en cela à la réalisation de l'entreprise criminelle nazie. En donnant à des historiens indépendants les clés d'accès à toutes les archives publiques et privées – même celles des banques et des industries – et en allouant un budget exceptionnel de 22 millions de francs suisses sur cinq ans pour financer les travaux, l'institution de la Commission Bergier constitue un exemple unique au monde. D'un point de vue politique, la stratégie consiste à améliorer l'image négative de la Suisse et à lui « redonner une nouvelle virginité » (Dumoulin, 2003, p. 59).

- 7 Alors que débutent les travaux de la Commission Bergier, la majeure partie de la société suisse refuse de s'engager dans un processus de réflexion critique à propos de son passé. Les représentations résistent aux nouvelles interprétations restituées par les historiens. Celles-ci seraient l'œuvre d'historiens partiaux et progressistes à l'affût des aspects les plus négatifs. Les nombreuses prises de position publiques, par exemple les lettres ouvertes publiées dans la presse helvétique dès les débuts des travaux de la CIE, traduisent un sentiment hostile à l'égard de ceux qui acceptent d'entrer en matière pour une relecture critique du passé de la Suisse : ils ne seraient que des détracteurs aspirant à diviser le pays, tandis que la génération de la mobilisation aurait toujours su en préserver l'unité.
- 8 En effet, les critiques à l'égard de la Suisse s'inscrivent en porte-à-faux avec la mémoire nationale constituée dès l'immédiat après-guerre et les interprétations auto-justificatrices longtemps véhiculées par une historiographie alors dominante (Van Dongen, 1997 ; Bourgeois, 1998⁵). Les travaux que dirige la Commission Bergier mettent plus particulièrement à mal deux mythes fortement ancrés dans les représentations helvétiques : celui de l'armée – qui avait jusque-là éclipsé la situation politique et économique du pays durant la guerre – et celui de la tradition humanitaire – qui avait masqué la politique d'asile plus que restrictive à l'égard des juifs (Van Dongen, 1997). Les travaux de la Commission montrent en effet que si la Suisse a été épargnée par la guerre, elle l'a dû bien plus aux relations économiques entretenues avec l'Allemagne nazie qu'à l'effet dissuasif de son armée. La politique d'asile est également remise en cause. Loin d'être une terre d'accueil pour tous les réfugiés, la Suisse a refoulé bien plus de juifs que ne le nécessitaient ses relations diplomatiques et économiques avec l'Allemagne, une attitude nullement acceptable en vertu d'une éthique démocratique et de valeurs humanitaires fondamentales⁶.

Témoins contre historiens

- 9 Déjà indignés de voir les autorités suisses entrer dans un processus de réinterprétation du passé, de nombreux acteurs de l'époque de la guerre sont choqués par les conclusions de la Commission Bergier. Celles-ci viennent heurter de front la représentation qu'une large frange de la population suisse a de son passé. Elles délégitiment le sentiment de confiance accordé aux autorités d'alors et de sacrifices consentis par de nombreux acteurs de l'époque. Un des points de cristallisation de l'indignation est l'absence de prise en

compte des réalités quotidiennes durant la période de la guerre. Cette absence donne une impression d'amalgame entre la responsabilité portée par l'État et celle de toute la population. Celle-ci a le sentiment que c'est toute la Suisse, non uniquement ses élites dirigeantes, qui est sur le banc des accusés. Le sentiment d'indignation, voire d'offense, est grand. Il se manifeste de façon très vive dans les médias.

10 Un collectif en particulier retentit sans doute comme la voix la plus forte du refus de réinterpréter le passé (Heimberg, 2006). Il s'agit d'un groupe qui a pour nom « Groupe de Travail Histoire Vécue ». Constitué en 1997 – donc un an après la mise en place de la Commission Bergier – et formé de personnalités ayant vécu la période de la guerre, ce collectif est pensé comme un contrepoids à la Commission Bergier et aspire à représenter la « génération de la mobilisation » en tenant compte du point de vue des acteurs de l'époque. « Histoire Vécue » s'attaque à la composition même de la Commission Bergier : des historiens trop jeunes pour avoir vécu la guerre et pour être à même de comprendre le contexte de ce dont ils traitent. Un autre reproche – intrinsèquement lié au premier – est d'ignorer les témoins, ceux qui ont vécu et qui, de ce fait, seraient les mieux placés pour expliciter les conditions qui régnaient en Suisse à l'époque de la guerre. Selon ce point de vue, les témoignages permettraient de contrebalancer les propos des experts et de retrouver en somme une vision objective et unifiée du passé.

11 Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, c'est que face à ces controverses, le discours des historiens tend à apparaître, dans l'espace public, comme une parole secondaire. La communauté scientifique des historiens ne maîtrise pas les débats et les questions soulevées. Cette parole tend même à être instrumentalisée, le travail de l'historien pouvant à la fois servir d'instrument de lutte (contre les attaques de puissances étrangères à l'encontre de la Suisse), d'outil de légitimation (une commission d'historiens-experts constituée par les autorités fédérales revalorise l'image du pays) ou la cible de groupes sociaux insatisfaits (les historiens deviennent les ennemis de la nation pour tous ceux qui se refusent à réévaluer leur représentation du passé de la Suisse). La parole première est détenue par les médias et les témoins de l'époque de la guerre, auxquels ces mêmes médias servent de tribune. Cette configuration met en tension la mémoire portée par les acteurs du passé et l'histoire en tant que récit interprétatif de ce même passé. Ces tensions entre la mémoire et l'histoire, dont le cas de la Seconde Guerre mondiale ne constitue qu'une infime facette, a fait l'objet d'innombrables réflexions au sein de la communauté des historiens. La mise en doute, dans l'espace public, de la pertinence de leurs interprétations, a rendu nécessaire un repositionnement face aux discours concurrentiels (Chaumont, 1997) sur le passé, principalement des témoins. Dans le contexte qui nous intéresse ici, ce sont précisément ces controverses qui ont généré l'idée de réaliser un vaste projet d'histoire orale, le projet Archimob⁷.

12 Sans dresser le portrait historique de ce projet, nous retiendrons ici que l'association *Archimob* a été créée en 1998 par un collectif de cinéastes et d'historiens, sous l'impulsion du cinéaste romand Frédéric Gonseth, avec pour objectif de générer, sous forme audiovisuelle, une sorte de mémoire collective. L'enjeu a été de répondre à une curiosité suscitée par les débats controversés et une volonté d'élargir la perception du passé aux souvenirs de ceux qui ont participé à l'histoire et qui la portent en mémoire : « D'un côté, il y a une

histoire officielle bétonnée, de l'autre une remise en question radicale de cette histoire. Mais ce que les gens ont vraiment vécu, c'est encore autre chose. Nous voulons les aider à le formuler, comme des sages-femmes qui aident à accoucher » (Frédéric Gonseth, cité dans Ricci Lempen, 1999).

- 13 Entre 1998 et 2001, Archimob a réalisé plus de 500 témoignages filmés en veillant à donner la parole à un large spectre d'une génération de la population suisse : toutes les régions linguistiques, toutes les catégories socioprofessionnelles, autant de femmes que d'hommes aux âges et aux expériences diversifiées, sans toutefois constituer un échantillon scientifiquement rigoureux. En effet, une enquête d'histoire orale répond bien plus à une volonté de diversification des visions récoltées qu'à une représentativité de l'échantillon au sens sociologique (Joutard, 1983). Afin de faire connaître le travail effectué, de le rendre visible et accessible à un large public et d'enrichir la discussion alors en cours à propos du rôle de la Suisse durant la guerre, Archimob a également réalisé en 2004 une exposition audiovisuelle : *L'Histoire c'est moi. 555 versions de l'histoire suisse 1939-1945*. L'exposition a été pensée comme un espace de dialogue entre générations en sensibilisant le public aux diverses réalités de l'époque de la guerre et à la manière dont les témoins appréhendent ce passé plus d'un demi-siècle plus tard. L'intention a aussi été de mettre à distance le clivage simplificateur entre témoins et historiens en montrant que si nombre de témoins cherchent à perpétuer l'image d'Épinal d'une Suisse héroïque, d'autres participent à la remise en question de l'attitude de la Suisse durant le dernier conflit mondial ⁸.

- 14 L'exposition a rencontré un large succès pour un petit pays comme la Suisse : plus de 100 000 visiteurs et plus de 2 500 DVD vendus en l'espace de quatre ans, des films diffusés sur les trois chaînes nationales et la plupart des chaînes locales, sans parler des nombreuses conférences, tables rondes et articles de presse. On peut dès lors comprendre les motifs d'agacement d'un certain nombre d'historiens, notamment de ceux qui ont collaboré aux travaux de la Commission Bergier. Pourquoi le grand public accorde-t-il plus de crédit aux discours des témoins qu'à ceux produits par les historiens ? Pourquoi les médias donnent-ils plus d'écho à un tel travail de mémoire et ne publient-ils pas le moindre compte rendu des recherches scientifiques réalisées par des historiens (Forster, 2006) ⁹ ? S'il n'est pas possible dans le cadre restreint de cet article de répondre à ces questions complexes, leur évocation permet de mettre en évidence les conflits de légitimité inhérents à une telle entreprise mémorielle et c'est à ce titre que je les retiens ici. *L'Histoire c'est moi* a été perçue par nombre d'historiens comme l'espace d'expression d'une « contre-histoire » ; il me semble pourtant qu'il s'agit plutôt d'un problème de réception et d'interprétation de l'exposition.

- 15 Les historiens de la Commission Bergier et les témoins d'Archimob ne parlent pas de la même histoire. Les témoins en disent souvent bien plus sur des questions qui touchent à la vie quotidienne (l'alimentation, le travail, la sexualité) que sur les problèmes économiques, politiques, diplomatiques ou militaires. D'autre part, les souvenirs ne correspondent pas toujours à la réalité telle que l'entend la critique historique. Prenons l'exemple d'une femme qui raconte avoir préparé sa valise, en mai 1940, au plus fort de la menace d'invasion par l'Allemagne nazie, pour aller se réfugier avec sa famille dans le Réduit national ¹⁰. Les historiens savent aujourd'hui qu'il n'a jamais été prévu d'admettre la population civile dans le Réduit, dont la conception était de toute

façon postérieure à mai 1940. L'intérêt d'un « faux témoignage » de ce type est toutefois multiple. D'une part, si cette femme se trompe en faisant référence au Réduit, son récit garde toute sa pertinence quant au sentiment de peur d'une invasion allemande et de l'exode qui en a résulté : des centaines de Suisses alémaniques se sont en effet réfugiés loin des régions frontalières du Reich, dans les montagnes ou en Suisse romande. Ce « lapsus » est également révélateur du rôle central que le Réduit national – « sauveur » de l'indépendance de la nation – occupe dans la représentation de ce passé de la Suisse. Finalement, le fait de croire à la fin des années 1990 à la possibilité de se réfugier, à l'époque de la guerre, dans le Réduit fait partie d'une mémoire du passé et constitue à ce titre une réalité qu'il est utile de connaître pour appréhender l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse. C'est là qu'intervient le travail de l'historien : il permet de réfléchir au rapport entre ce qu'un témoin dit avoir vécu – la réalité qu'il perçoit – et la réalité telle qu'il est possible de l'approcher avec du recul (Bloch, 1921). C'est ce qu'exprime avec finesse Jean-Pierre Vernant, historien et anthropologue de profession, acteur et témoin de la Seconde Guerre mondiale qu'il a vécue en tant que résistant : « La tâche de l'historien, naviguant entre mémoire orale et archives écrites, est d'établir, en les confrontant – à défaut du vrai, qu'il n'est pas toujours possible d'atteindre – du moins le probable et le vraisemblable » (Vernant, 2004, pp. 31-32).

- 16 Or le probable ou le vraisemblable établi par l'historien ne traduit pas fidèlement les souvenirs des acteurs de l'histoire ; l'ambition de l'historien et celle du témoin ne sont pas nécessairement du même ordre :

« Ils ne se retrouvaient pas dans le tableau "historique" de ces événements dont ils pensaient avoir gardé le souvenir intact parce qu'ils les avaient directement vécus. Je crois bien leur avoir fait observer que les historiens n'ont pas pour ambition de faire revivre les événements passés, de les ressusciter dans leur chair et leur sang, pour que les témoins s'y sentent chez eux et soient à nouveau touchés et émus »
(*Ibid.*, pp. 28-29).

- 17 *Restituer* ou *ressusciter* le passé, c'est ainsi que tend à se poser l'équation du problème dès lors que l'historien et le témoin se saisissent tous deux de l'histoire. Un des reproches majeurs formulés à l'encontre de la Commission Bergier par les acteurs de l'époque de la guerre est de ne pas avoir suffisamment tenu compte du vécu de la population suisse. Selon ce point de vue, seuls les témoignages des contemporains permettraient de nuancer les propos des experts, de retrouver une certaine « objectivité » autour de la question. Pourtant, les témoins ne livrent pas de réalité univoque. Ils révèlent au contraire une multitude de points de vue différents qu'il ne suffit pas d'additionner pour obtenir une juste représentation du passé. L'enjeu est de placer ces manifestations de la mémoire dans une perspective historique – et les interprétations historiques dans une perspective mémorielle – permettant de rendre compte plus finement de la complexité des faits humains. C'est ce qu'exprime à sa manière un témoin, à travers la métaphore d'une posture de surplomb de l'historien :

« J'ai pensé à une image. Je sais bien nager. Un jour, dans l'Atlantique, j'ai été happée par un courant. J'ai bien senti quelque chose, mais je pensais que c'était la marée. Je n'arrivais plus à avancer. Mon mari est arrivé et m'a dit : on te siffle depuis la tour. C'était une grande tour en

bois. Le gardien a vu ce qui se passait et a sifflé très fort. C'est comme ça aujourd'hui. Ceux qui sont sur la tour distinguent ce qui s'est passé : ici un tourbillon, là... on aurait dû agir autrement. Alors que nous étions pris dedans ! Ils ont sans doute raison : la politique des réfugiés, ceux qu'on a refoulés. Il y a des choses qui se sont mal passées. Mais que voulez-vous, on n'avait aucune vision d'ensemble » ¹¹.

- 18 De tels propos rompent avec le cliché récurrent du témoin niant systématiquement les nouvelles interprétations historiques. À l'image d'une autre femme qui raconte sa surprise lorsqu'elle découvre la manière dont la période de la guerre a été présentée dans les manuels d'histoire : « Ces années étaient enjolivées comme s'il s'agissait d'une époque héroïque. Ce n'est pas vrai » ¹². En revanche, poursuit-elle, rien n'est dit sur le sentiment de peur qui régnait à l'époque et qui, à ses yeux, est pourtant crucial si l'on parle de la période de la guerre en Suisse. Tous ne s'opposent donc pas à une réinterprétation du passé, pour autant que celle-ci ne soit pas restituée dans une position de surplomb. L'historien peut certes démontrer – à juste titre – que le rôle de l'armée suisse n'a pas été décisif durant la guerre. Mais cela ne dit rien de la peur ressentie par des soldats, mobilisés aux frontières au plus fort de la menace d'invasion, en mai 1940, qui ont cru devoir se battre contre la Wehrmacht et mourir pour leur patrie.

De l'individuel au collectif

- 19 La forme collective que prend l'évocation du passé masque la nature profondément hétérogène d'un ensemble d'expériences individuelles et plurielles. Par exemple, s'exprimant sur les débats controversés à propos de la Suisse durant la guerre, un témoin dit : « aujourd'hui, on estime que la génération ayant vécu la guerre a failli à sa tâche, ce qui est malheureux. L'avons-nous vraiment mérité ? » Un autre affirme : « et puis voilà les États-Unis qui font tant d'histoires, ça nous a terriblement fâchés. Des historiens si jeunes, qui n'ont pas vécu cette époque ». Un troisième raconte : « ce qui m'a étonné dans le débat, c'est qu'on a joué les innocents. [...] On ne voulait pas savoir tout ce qui s'était passé et combien on a été coresponsable dans bien des cas ». Un dernier dit : « bien sûr que les anciennes plaies ne doivent pas rester béantes. Mais on ne devrait pas oublier qu'elles existent. [...] Et que la vérité peut parfois être très, très désagréable » ¹³. Chaque témoin parle au nom d'une entité collective, mais les propos tenus divergent. Les exemples de ce type sont nombreux. Le même phénomène se retrouve constamment dans l'ensemble des témoignages où se côtoient des points de vue différents.
- 20 Pareille variété des expériences et des récits qui s'y rapportent permet de déduire que la « génération de la Mob » – ce groupe social souvent présenté, durant les débats sur la Seconde Guerre mondiale en Suisse, comme un collectif homogène – n'existe pas (Dejung *et al.*, 2002). Si les voix opposées à une relecture du passé de la Suisse l'ont fait d'une manière aussi peu différenciée, c'est peut-être parce que les critiques elles-mêmes s'adressaient aux acteurs de l'époque d'une manière indifférenciée, condamnant non pas des individus ou des institutions mais la nation entière. Or, chaque témoignage ne constitue qu'une seule vision du passé, même lorsqu'il aspire à l'universalité de

son propos et même s'il est parfois porteur d'un sens plus large. *L'Histoire c'est moi* n'est donc pas une exposition sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, mais sur sa mémoire, c'est-à-dire sur la manière dont les témoins interviewés se la rappellent, se la représentent et la racontent. Ces récits sont des constructions rétroactives, subjectives et sélectives, avec leurs oublis, leurs erreurs et leurs déformations et c'est en tant que tels qu'ils ont été rendus publics. Une distance critique ou un recul à l'égard de ces récits mémoriels s'avèrent donc nécessaires. Or le visiteur lambda de l'exposition n'en est généralement pas muni. Le risque est alors grand que les informations contenues dans ces témoignages ne soient reçues comme des vérités historiques¹⁴. On comprend dès lors la réticence des historiens à ce que de tels propos soient médiatisés. Mais je pense avoir démontré aussi l'intérêt d'une telle médiatisation, ne serait-ce que parce que les débats qui ont entouré l'exposition ont permis d'apaiser à certains égards les conflits entre témoins et historiens et d'instaurer un dialogue, un espace de négociation à propos de leurs responsabilités et de leurs compétences respectives.

- ²¹ Cette interaction entre histoire et mémoire, la question de la production des savoirs dans le monde scientifique et de leur réception dans l'espace public, posent les termes d'une éthique de la restitution à propos de laquelle les historiens poursuivent leurs réflexions. La situation particulière de l'historien du temps présent tient dans cette confrontation de ses travaux aux acteurs encore vivants de l'époque étudiée, autrement dit, des « preuves d'archives » aux « témoignages des vivants » (Ricœur, 1993). À la construction d'une interprétation historique raisonnée s'oppose « une autre vérité, qui est celle de la mémoire individuelle » et collective (Wieviorka, 1998, p. 180). Le témoin tient à son rôle dans le processus de connaissance et de restitution du passé et devient de ce fait une figure incontournable dans le travail de l'historien.

Bibliographie

- BLOCH M. (1921), « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *Revue de synthèse historique*, vol. 33, n° 97-99, pp. 13-35.
- BOURGEOIS D. (1998), *Business helvétique et Troisième Reich*, Lausanne, Éditions Page deux.
- BUTON F. & N. MARIOT (2006), Entrée « Socio-histoire », *Dictionnaire des idées*, 2^e volume de la collection des « Notionnaires » de l'*Encyclopaedia Universalis*, pp. 731-733.
- CHAUMONT J.-M. (1997), *La Concurrence des victimes. Génocides, identité, reconnaissance*, Paris, Éditions La Découverte.
- COMMISSION INDÉPENDANTE D'EXPERTS SUISSE – SECONDE GUERRE MONDIALE (2002), *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale* (Rapport final), Zurich, Éditions Pendo.
- DEJUNG C., GULL T. & T. WIRZ (2002), *Landigeist und Judenstempel. Erinnerungen einer Generation 1930-1945*, Zürich, Limmat Verlag.
- DUMOULIN O. (2003), *Le Rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Éditions Albin Michel.
- FINK N. (2009), « Témoignage oral et pensée historique scolaire: "des petits tas qui font un grand tas qui font la Deuxième Guerre mondiale" (Marion, 15 ans) », *Le cartable de Clio*, n° 9, pp. 190-199.
- FINK N. (2014), *Paroles de témoins, paroles d'élèves. La mémoire et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de l'espace public au monde scolaire*, Berne, Peter Lang

Verlag.

FORSTER G. (2006), « Écrire l'histoire entre pressions médiatiques et scepticisme académique : les travaux de la Commission Bergier et leur influence sur la mémoire de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale », *Carnets de bord en sciences humaines*, n° 12, pp. 51-56.

HEIMBERG C. (2006), « Commission d'experts et "Histoire vécue" : une forme helvétique d'instrumentalisation des témoins », *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 90, janvier-mars, pp. 55-62.

JOUTARD P. (1983), *Ces Voix qui nous viennent du passé*, Paris, Éditions Hachette.

KREIS G. (2000), *La Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale : ses réponses aux défis de l'époque*, Zürich, Éditions Pro Helvetia.

NIPPERDEY T. (1992), *Réflexions sur l'histoire allemande*, Paris, Éditions Gallimard.

NOIRIEL G. (2001), *État, nation et immigration : vers une histoire du pouvoir*, Paris, Éditions Belin.

RICCI LEMPEN S. (1999) « À travers des entretiens filmés, 500 Suisses vont raconter leur Mob », *Le Temps*, 25 janvier.

RICŒUR P. (1993), « Remarques d'un philosophe », dans *Écrire l'histoire du temps présent*, Paris, Éditions CNRS Histoire, pp. 35-41.

VAN DONGEN L. (1997), *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale, 1945-1948 : émergence et construction d'une mémoire publique*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

VERNANT J.-P. (2004), *La Traversée des frontières. Entre mythe et politique II*, Paris, Éditions du Seuil.

WIEVIORKA A. (1998), *L'ère du témoin*, Paris, Éditions Plon.

Notes

1 Mon propos s'appuie sur un travail dont le lecteur intéressé peut prendre connaissance (Fink, 2014).

2 Même si la Suisse n'a pas été en guerre, les hommes ont été mobilisés dans l'armée. En septembre 1939, par exemple, 430 000 hommes ont été appelés sous les drapeaux (sur une population totale d'un peu plus de 4 millions d'habitants en Suisse) (Kreis, 2000).

3 Cette commémoration s'inscrit dans le contexte d'une vaste campagne contre une initiative populaire visant à supprimer l'armée de milice. Cette initiative a été rejetée par votation populaire en novembre 1989.

4 Les transactions sur l'or et les devises ; les avoirs, assurances et biens culturels placés en Suisse ; les relations entretenues par les entreprises suisses avec l'économie allemande ; la politique à l'égard des réfugiés dans le contexte des relations de la Suisse avec les puissances de l'Axe et les Alliés ; les mesures prises par la Suisse, à la fin de la guerre, en vue de la restitution des biens pillés (CIE, 2002).

5 Voir plus particulièrement le chapitre introductif de Daniel Bourgeois qui présente les travaux majeurs et l'évolution de l'historiographie de la Suisse et la Seconde Guerre mondiale.

6 Par exemple, en 1938, suite à l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne, un tampon « J » est introduit dans les passeports des ressortissants juifs du Reich allemand. Contrairement à ce qui a été prétendu durant les cinquante ans qui ont précédé les conclusions des travaux de la Commission Bergier, les nazis répondent en cela à une demande qui leur a été faite par les autorités helvétiques, soucieuses de pouvoir identifier et refouler les juifs se présentant aux frontières suisses.

7 Archimob est un acronyme pour Archives de la mobilisation, cette dernière qualifiant la période de la Seconde Guerre mondiale en Suisse. Voir www.archimob.ch. Je précise que j'ai participé, en tant que membre active de l'association, à l'ensemble du projet.

8 Je laisse de côté ici tout l'aspect de la sélection des entretiens pour l'exposition, soit une réduction de 1 000 heures à environ sept heures (moins d'1%). Le résultat est une sorte de kaléidoscope constitué de 64 séquences filmiques de cinq à huit minutes

chacune, dans lesquelles des témoins expriment une pluralité de points de vue à propos d'une thématique choisie.

9 Seule la *Neue Zürcher Zeitung*, journal alémanique, en a fait une couverture journalistique d'envergure en rédigeant des comptes rendus de l'ensemble des études publiées par les membres de la Commission Bergier.

10 La stratégie militaire dite du « Réduit national » consistait à retirer le gros de l'armée dans la forteresse naturelle et difficile d'accès des Alpes suisses pour se préparer à opposer résistance et guérilla en cas d'invasion étrangère, laissant toutefois le plateau et la population civile sans défense.

11 *L'Histoire c'est moi* (2004), Séquence 2-1-1, « L'Histoire et moi », Mily Hartmann-Dür.

12 *L'Histoire c'est moi* (2004), Séquence 2-1-1, « L'Histoire et moi », Gertrud Keller Spaeni.

13 Ibid.

14 Ce problème se pose notamment à propos des visites scolaires de l'exposition (Fink, 2009).

Pour citer cet article

Référence électronique

Nadine Fink, « Des savoirs en conflits : témoins et historiens », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, La restitution des savoirs, mis en ligne le 24 juin 2014, consulté le 19 mars 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/4742>

Auteur

Nadine Fink

Université de Genève, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Suisse -
Nadine.Fink@hepl.ch